

**Développement économique
Matanie
États financiers
au 31 décembre 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 12
Annexes	13 - 14

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
305, rue de la Gare
C. P. 305
Matane (Québec)
G4W 3N2

T 418 562-0203

Aux administrateurs de
Développement économique Matanie

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Développement économique Matanie (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice initial de douze mois terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice initial de douze mois terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Matane
Le 20 juin 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A110699

Développement économique Matanie

Résultats et actif net

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2021

	\$
Produits	
MRC de la Matanie	509 174
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	150 539
Ville de Matane	125 000
Services Québec	61 025
SADC de la région de Matane	10 000
Promotion touristique	11 761
Projet attractivité	14 000
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	6 809
Autres	3 879
	<u>892 187</u>
Charges	
Développement économique (annexe A)	169 787
Tourisme (annexe B)	236 505
Marketing et ressources humaines (annexe C)	91 509
Administration (annexe D)	253 230
Amortissement des immobilisations corporelles (annexe E)	7 778
	<u>758 809</u>
Excédent des produits par rapport aux charges et actif net à la fin	<u><u>133 378</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Développement économique Matanie

Flux de trésorerie

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2021

	<u>\$</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	
Excédent des produits par rapport aux charges	133 378
Éléments hors caisse	
Amortissement des immobilisations corporelles	7 778
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	<u>(6 809)</u>
	134 347
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et de l'apport reporté de fonctionnement	<u>158 755</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	293 102
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(34 936)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	
Apport reporté afférent aux immobilisations et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>24 760</u>
Augmentation nette de l'encaisse et encaisse à la fin	<u><u>282 926</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Développement économique Matanie
Situation financière
 au 31 décembre 2021

	<u>\$</u>
ACTIF	
Court terme	
Encaisse	282 926
Comptes clients et autres créances (note 3)	60 074
Frais payés d'avance	<u>2 358</u>
	345 358
Long terme	
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>27 158</u>
	<u><u>372 516</u></u>
PASSIF	
Court terme	
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	71 726
Apport reporté de fonctionnement (note 6)	<u>149 461</u>
	221 187
Long terme	
Apport reporté afférent aux immobilisations (note 7)	<u>17 951</u>
	239 138
ACTIF NET	
Non affecté	<u>133 378</u>
	<u><u>372 516</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Développement économique Matanie

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), fait la promotion de l'activité touristique dans la MRC de la Matanie et favorise le développement économique de la Matanie. Son but est d'offrir, le cas échéant, en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, notamment du secteur privé, l'ensemble des services de première ligne aux entreprises, notamment par leur regroupement ou leur coordination, et assurer leur financement. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Promotions touristiques et projet attractivité

Les produits de promotions touristiques et du projet attractivité sont constatés à la condition qu'un accord existe entre les parties, que la prestation des services soit achevée, que les honoraires soient déterminés ou déterminables et que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Développement économique Matanie

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Enseigne	20 %
Équipement informatique	55 %
Mobilier et agencements	20 %

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues avec des entités contrôlées par la MRC de la Matanie ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité comprise dans le périmètre comptable de la MRC de la Matanie sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les opérations interentités conclues selon des modalités semblables à celles que les entités auraient déterminées si elles avaient agi dans des conditions de pleine concurrence sont réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu de la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Développement économique Matanie
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2021

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	\$
Comptes clients	5 286
Compte à recevoir d'une entité exerçant une influence notable	10 000
Taxes à la consommation	3 221
Subventions gouvernementales	41 567
	<u>60 074</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Enseigne	806		806
Équipement informatique	24 760	6 809	17 951
Mobilier et agencements	9 370	969	8 401
	<u>34 936</u>	<u>7 778</u>	<u>27 158</u>

5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	23 522
Salaires et vacances	19 146
Retenues à la source	29 058
	<u>71 726</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 28 744 \$ au 31 décembre 2021.

6 - APPORT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT

	\$
Apport du Ministère de l'Économie et de l'Innovation	
Montant encaissé au cours de l'exercice	300 000
Montant constaté à titre de produits	(150 539)
Solde à la fin encaissé pour le prochain exercice	<u>149 461</u>

7 - APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles correspond à une contribution de la MRC de la Matanie pour l'achat de l'équipement informatique.

Le solde de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	\$
Somme recueillie au cours de l'exercice	24 760
Amortissement de l'exercice et amortissement cumulé à la fin	(6 809)
Solde à la fin	<u>17 951</u>

Développement économique Matanie

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

8 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est sous influence notable de la MRC de la Matanie étant donné que cette dernière contribue financièrement à 57 % de son budget de fonctionnement, qu'elle a le pouvoir de nommer les membres du conseil et qu'elle peut disposer de ses actifs.

Opérations conclues dans le cours normal des activités :

	\$
Produits	
Subventions	509 174
Promotion touristique	1 238
Charges	
Charges locatives	14 112
Sous-traitance	42 041

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (exluant les taxes à la consommation), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des comptes clients et autres créances est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse est considéré comme négligeable puisqu'elle est détenue dans une institution financière reconnue dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

Développement économique Matanie

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

9 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	\$
Encaisse	<u>282 926</u>
Comptes clients et autres créances, excluant les taxes à la consommation	<u>56 853</u>
	<u><u>339 779</u></u>

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié au 31 décembre 2021 et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 décembre 2021, les échéances contractuelles des passifs financiers sont de moins de six mois pour les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement.

10 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location à long terme pour la location de son espace à bureau, à verser une somme minimum de 46 825 \$.

Ce bail vient à échéance en décembre 2024 et comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle d'un an dont l'organisme pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois.

Les paiements minimums exigibles pour les trois prochains exercices s'élèvent à 15 306 \$ en 2022, à 15 608 \$ en 2023 et à 15 911 \$ en 2024.

Développement économique Matanie

Annexes

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2021

ANNEXE A

\$

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Salaires et charges sociales	135 178
Dons et commandites	10 350
Frais de formation	984
Déplacements et représentation	1 868
Projets spéciaux	1 477
Programme d'aide aux entreprises	18 450
Cotisations	512
Frais de banque et d'administration	968
	<u>169 787</u>

ANNEXE B

\$

TOURISME

Salaires et charges sociales	89 656
Sous-traitance	42 041
Soutien aux événements	8 500
Bureau de l'accueil touristique	2 433
Projets spéciaux	1 612
Déplacements et représentation	714
Formation	1 231
Honoraires professionnels	56 528
Cotisations	4 274
Promotions	29 516
	<u>236 505</u>

ANNEXE C

\$

MARKETING ET RESSOURCES HUMAINES

Honoraires professionnels	34 714
Promotion et recrutement	4 442
Projets spéciaux	52 353
	<u>91 509</u>

Développement économique Matanie

Annexes

pour l'exercice initial de douze mois terminé le 31 décembre 2021

ANNEXE D

\$

ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	159 644
Support informatique	10 459
Charges locatives	14 112
Déplacements et représentation	4 981
Formation	1 983
Réunions et congrès	780
Entretien	2 524
Assurances	3 082
Honoraires professionnels	31 850
Cotisations	7 020
Fournitures et frais de bureau	9 659
Télécommunications	3 555
Frais de banque et d'administration	261
Publicité	3 320
	253 230

ANNEXE E

\$

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Amortissement du mobilier et des agencements	969
Amortissement de l'équipement informatique	6 809
	7 778